

22.12.2011

Prix unique du livre : défavorable aux lecteurs

Non à une réglementation déplacée. Au terme d'une procédure de plus de dix ans, les autorités de la concurrence, les tribunaux et le Conseil fédéral avaient décidé, après avoir soupesé les avantages et les inconvénients, d'abolir en 2007 le cartel sur le prix du livre. Quatre ans après seulement, la nouvelle loi sur le prix du livre rétablit le système des prix fixes définis par les éditeurs et les importateurs.